

CONCOURS INTERNE DE BIBLIOTHÉCAIRE TERRITORIAL

SESSION 2026

ÉPREUVE D'ÉTUDE DE CAS

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Étude de cas portant sur les aspects de la gestion d'un centre de documentation ou d'un réseau documentaire.

Durée : 4 heures
Coefficient : 3

SPÉCIALITÉ : DOCUMENTATION

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 6 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant

• Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...

Vous êtes bibliothécaire territorial, responsable de l'unité documentation et veille professionnelle de la communauté urbaine Culturagglo.

L'émergence de l'intelligence artificielle (IA) générative et son intégration dans les logiciels métiers préoccupent la direction générale. Un groupe projet IA a été créé pour définir une stratégie de développement concertée et sécurisée de l'IA au sein des services.

Votre directeur, responsable des affaires juridiques et des assemblées, vous demande de rédiger une note détaillée sur le rôle et les actions que l'unité documentation et veille professionnelle pourrait mettre en œuvre dans les douze prochains mois pour accompagner le groupe projet IA et développer une culture IA au sein de Culturagglo.

Vos propositions doivent inclure des actions concrètes à réaliser dès les trois prochains mois.

Liste des annexes :

Annexe 1 : L'unité documentation et veille professionnelle - 1 page

Annexe 2 : Extrait du plan de formation de Culturagglo - 1 page

Annexe 3 : Séminaire de sensibilisation à l'IA et lancement du groupe projet : extrait du discours de la directrice générale - 1 page

Annexe 4 : Organigramme de Culturagglo - 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

ANNEXE 1

L'unité documentation et veille professionnelle

Composition de l'unité documentation et veille professionnelle (3 agents)

- **Responsable (catégorie A)** : définit la politique documentaire de Culturagglo, pilote et anime la fonction documentaire, réalise la veille et les recherches documentaires, anime des séances de médiation documentaire.
- **Documentaliste référent en information documentaire (catégorie B)** : chargé de l'administration du portail et du logiciel documentaire, co-réalise la revue de presse locale et la veille documentaire, accueille le public interne et propose des séances de médiation autour du portail documentaire et de la recherche sur le web et les réseaux sociaux.
- **Documentaliste en charge de la gestion des ouvrages (catégorie B)** : passe les commandes, gère les abonnements et les ouvrages, co-réalise la revue de presse locale et accueille le public interne.

Centre de documentation

- Ouvert au public interne uniquement, de 12h à 17h30.
- Équipements : ouvrages et revues en prêt, tables de travail, espace repos (fauteuils, table basse), grand écran de projection, connexion wifi.

ANNEXE 2

Extrait du plan de formation de Culturagglo

Axe 1 : compétences transversales et développement professionnel continu

Objectif : favoriser l'évolution de carrière, l'adaptabilité et l'efficacité professionnelle.

Axe 2 : sécurité, santé au travail et prévention des risques

Objectif : assurer la conformité légale et protéger la santé physique/mentale des agents.

Axe 3 : remise à niveau et compétences fondamentales

Objectif : renforcer les savoirs de base pour sécuriser les parcours professionnels.

- Les compétences et connaissances numériques de bases transversales
- Les compétences numériques métiers

Axe 4 : compétences métier et adaptation aux évolutions du service public

Objectif : actualiser les savoir-faire techniques et répondre aux mutations des services publics.

ANNEXE 3

Séminaire de sensibilisation à l'IA et lancement du groupe projet : extrait du discours de la directrice générale

« Bienvenue à ce séminaire ouvert à tous !

Aujourd'hui, l'IA est présente partout dans notre quotidien et investit de plus en plus le monde professionnel au-delà des quelques secteurs précurseurs de la santé, de la défense ou de l'aménagement urbain pour citer quelques exemples. Certains s'interrogent voire s'inquiètent, tandis que d'autres s'enthousiasment, face à ce développement technologique qui révolutionne notre rapport à la connaissance, à la communication, au travail et plus globalement à la société. Il est donc nécessaire d'avoir une réflexion générale à l'échelle de Culturagglo sur la place qu'elle occupe aujourd'hui et les usages pertinents qui pourraient en être faits demain. Il nous faut l'aborder comme un outil supplémentaire qui doit avant tout être au service des agents et des usagers et être mobilisé lorsqu'il présente une réelle valeur ajoutée en réponse à un besoin concret.

C'est dans ce sens que j'ai missionné Sébastien Dupont, responsable du numérique et des systèmes d'information, en tant que chef de projet, pour définir une stratégie et un cadre de développement de l'IA au sein de notre communauté urbaine. Il a carte blanche pour constituer un groupe projet performant et proposer une série d'actions dans les mois à venir. La priorité du groupe sera de définir une charte de confiance pour l'usage de l'IA et de développer des actions de sensibilisation complémentaires à ce séminaire.

Ce séminaire est en effet une première étape dans notre compréhension commune de ce qu'est l'IA, les opportunités qu'elle offre, mais aussi les limites et les précautions à prendre dans l'usage de cette technologie, plus particulièrement dans notre secteur, qui est celui du service public. »

Organigramme de Culturagglo

